

Le nouveau siège social de l'Association de la construction du Québec s'établit à Anjou



Étaient réunis pour la traditionnelle coupe du ruban : M. Jean Pouliot, président de l'ACQ, M. Claude Godbout, directeur général de l'ACQ, M^{me} Lise Thériault, ministre du Travail et députée d'Anjou, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou et maire suppléant d'arrondissement, M. Jean-Guy Cloutier, ancien président de l'ACQ et chargé de projet durant la construction, des membres du comité exécutif ainsi que le président du conseil d'administration et le directeur général de Qualité Habitation.

Inauguré le 7 juillet dernier, le nouveau siège social de l'Association de la construction du Québec (ACQ) s'établit dans l'arrondissement d'Anjou sur le boulevard Métropolitain à l'angle de l'avenue Jean-Desprez. « Construction ultramoderne, cette nouvelle adresse de l'ACQ est une fierté pour l'arrondissement d'Anjou », souligne M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou et maire suppléant d'arrondissement. Permettant une réduction

de 32 % des coûts énergétiques, l'immeuble de l'ACQ est un modèle en matière de respect environnemental et est actuellement en attente d'une accréditation LEED.

En présence de M^{me} Lise Thériault, ministre du Travail et députée d'Anjou, M^{me} Andrée Hénault a ainsi participé à l'inauguration de l'édifice d'une superficie de 5 200 m² (56 000 pi²), réalisé par le consortium d'architectes Proulx et Savard de Rimouski, de Cardin, Ramirez, Julien de Montréal

ainsi que de l'entrepreneur général Axim Construction de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Représentant quelque 15 000 entrepreneurs des secteurs institutionnel-commercial et industriel qui emploient à leur tour plus de 100 000 travailleurs, l'ACQ est un joueur incontournable du domaine de la construction au Québec. Sa présence sur le territoire d'Anjou est d'autant plus précieuse.